

Revue générale de droit



Hommage au professeur Léo Ducharme

Raymond-A. Landry

Volume 27, Number 1, March 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035843ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035843ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Landry, R.-A. (1996). Hommage au professeur Léo Ducharme. *Revue générale de droit*, 27(1), 91–92. <https://doi.org/10.7202/1035843ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NOTES, INFORMATIONS ET DOCUMENTS

Hommage au professeur Léo Ducharme*

RAYMOND-A. LANDRY
Professeur à la Faculté de droit
de l'Université d'Ottawa

Distingués invités,
Chers collègues,
Chers amis,

Permettez-moi, d'abord, de féliciter l'A.P.D.Q. et son Conseil d'administration pour avoir inclus, au cours de la soirée du banquet, cette période de temps où l'on peut rendre hommage aux pionniers de la carrière de professeur de droit; il s'agit d'une initiative fort importante qu'il y a lieu de souligner.

C'est à la fois un plaisir et un grand honneur pour moi de vous présenter un juriste exceptionnel, monsieur le professeur Léo Ducharme. Si j'avais à vous le décrire uniquement à l'aide d'épithètes, j'utiliserais les suivants : intelligent, gros travailleur, honnête, rigoureux, méthodique, discret, curiosité intellectuelle hors du commun, esprit pénétrant, sens profond de la collégialité.

Ceux et celles qui ont eu la chance de le côtoyer régulièrement savent que le professeur Ducharme était toujours à son poste, prêt à rendre service et toujours ouvert à la discussion; rhétoricien redoutable, il percevait rapidement le sens des questions, les décortiquait, soulevait des objections, donnait enfin son opinion qu'il défendait alors avec une ténacité et une logique remarquables; mes collègues vous diront que rarement ils sortaient du bureau du professeur Ducharme avec l'opinion qu'ils avaient en y pénétrant : chaque facette de la question avait été examinée, affinée et logiquement reconstruite : consulter le professeur Ducharme ne fut jamais une démarche inutile quoique toujours intellectuellement impressionnante et convaincante.

Professeur depuis 1958 à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, le professeur Ducharme y a enseigné surtout le droit de la preuve et certains aspects du droit commercial au niveau de la licence et de la maîtrise en droit; il a dirigé de nombreuses thèses de maîtrise et de doctorat en droit et a été pendant plusieurs années directeur du programme d'études supérieures en droit. Il fut professeur invité à la Faculté de droit de Poitiers en France et à l'Université Laval de Québec.

Le professeur Ducharme aime encadrer les étudiants; pendant plusieurs années, il a été l'« entraîneur » de l'équipe d'Ottawa dans le cadre du tribunal-école Basile-Mignault; jamais il n'imposait ses idées ou son style aux membres de l'équipe; je ne doute pas, cependant, qu'il ait pu, à l'occasion, pratiquer une légère

* Allocution prononcée le 20 mai 1996 à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association des professeurs de droit du Québec (APDQ) tenue à Magog, Québec.

incision dans le raisonnement de ceux-ci et y insérer quelques-unes de ses idées; toujours est-il qu'Ottawa a remporté de mémorables succès dans le cadre de ce concours; cela n'est certes pas tout à fait étranger au fait que le professeur Ducharme fut leur instructeur.

L'enseignement fut pour lui un acte d'amitié et c'est ainsi qu'il a exercé la profession pendant 38 ans avec une sérénité et un attachement incomparable à ses étudiants.

Je vous disais tout-à-l'heure que le professeur Ducharme était doté d'une curiosité intellectuelle hors du commun. Bien que spécialiste du droit de la preuve (on connaît ses deux ouvrages sur le sujet) le professeur Ducharme s'intéressait vivement à tous les domaines du droit; on l'a vu régulièrement discuter avec autorité et compétence de droit constitutionnel, de droit pénal ou de droit administratif; rien de ce qui était juridique ne lui était étranger.

Son ouverture d'esprit est également tout-à-fait remarquable. Il fut un des premiers professeurs d'Ottawa à s'intéresser au domaine de l'informatique et à en faire la promotion.

Enfin, pour un doyen, le professeur Ducharme était un collègue idéal : généreux, loyal, dévoué, sérieux, ayant la confiance de ses collègues et un esprit collégial enviable; lorsqu'on lui confiait une tâche, on la savait entre bonnes mains; lorsqu'on lui demandait un service, le professeur Ducharme répondait toujours : présent!

Prendre sa retraite, ou comme on l'écrit élégamment dans l'invitation au congrès, se retirer de la vie active d'universitaire peut être source d'inquiétudes pour plusieurs. Mais ce n'est pas le cas du professeur Ducharme; déjà, il a accepté de donner des cours à la leçon et il entend tenir ses livres à jour; il voudra probablement aussi entrebâiller quelques nouvelles portes sur l'avenir, accepter de nouveaux défis et surtout, je le lui souhaite, prendre le temps de respirer les fleurs!

Gros merci, Léo, pour ton apport inestimable à l'enseignement et à la recherche en droit! Merci spécial de tous tes collègues d'Ottawa pour avoir semé en eux le goût du dépassement et le plaisir du travail bien fait! Merci pour ton sens profond de la collégialité et du dévouement.

Tu as, cher Léo, mérité un peu de repos, maintenant — c'est à ton tour de jouir des délices de la vie — nous te les souhaitons nombreux, variés, parfois frivoles, toujours sublimes — nous te souhaitons, également, le superflu, chose très nécessaire, écrivait Voltaire.

À toi et à ta chère épouse Thérèse, nous souhaitons beaucoup de bonheur.

Bonne retraite!

Raymond-A. Landry
Faculté de droit, Section de droit civil
Université d'Ottawa, 57, rue Louis Pasteur
OTTAWA (Ontario) K1N 6N5
Tél. : (613) 562-5800 poste 3246
Télec. : (613) 562-5121
C.élec. : rxlda@praxis.cc.uottawa.ca